



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Localisation

Département : Marne

Commune : Sommepy-Tahure

Autres communes :

## R500

Appellation : Calvaire du Bois de Vignon (détruit)

## Monument(s)

Appellation : Calvaire du Bois de Vignon (détruit)

Protection : classement

Arrêté : classement le 12/06/1922

Étendue de la protection : Calvaire du Bois de Vignon : classement par arrêté du 12 juin 1922

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.